

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 10 janvier 2019

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4076-2018, phase 1 Énergir – Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2019 / BUDGET DE PARTICIPATION DU ROÉÉ
n/d : 1001-122

Chère consœur,

La Régie, par sa décision procédurale [D-2018-189](#), reconnaît d'office les intervenants des dossiers R-4018-2017, R-3867-2013 ainsi que R-4027-2017 comme intervenants à la présente phase 1 du dossier mentionné en rubrique, Le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) est de ce nombre.

Par ailleurs, conformément à ladite décision, le ROÉÉ dépose l'original et quinze (15) copies de son budget de participation pour la phase 1 du dossier (comprenant la rencontre préparatoire du 08 janvier 2019).

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz
p.j. Budget de participation du ROÉÉ
cc: (courriel seulement)
Me Hugo Sigouin-Plasse
Me Vincent Locas
Me Philip Thibodeau
Bertrand Schepper, analyste
Jean-Pierre Finet, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordination ROÉÉ